REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - COMMUNE DE HAULCHIN - (1) (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 21590288300010

POSTE COMPTABLE: TRESORERIE DE TRITH ST LEGER

M 14

Compte administratif voté par nature

BUDGET: COMMUNE DE HAULCHIN (3)

ANNEE 2022

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5) A - Informations statistiques, fiscales et financières 4 B - Modalités de vote du budget 5 II - Présentation générale du budget A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres 8 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses 11 B2 - Balance générale du budget - Recettes 12 III - Vote du budget A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses 13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes 15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 18 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 19 IV - Annexes (6) A - Eléments du bilan A1 - Présentation croisée par fonction (1) Sans Objet A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 20 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 21 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 25 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 26 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 27 A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 29 A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 30 A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme 31 A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes 32 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements 33 A4 - Etat des provisions 34 A5 - Etalement des provisions 35 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 36 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 37 A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) Sans Objet A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) Sans Objet A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3) A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3) 39 A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4) 40 A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4) 41 A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement 42 A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement 43 A8 - Etat des charges transférées 44 A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers 45 A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 46 A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 48 A10.3 - Opérations liées aux cessions 49 A10.4- Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées 50 A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties 51 A11 - Etat des travaux en régie 52 A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale 54 **B** - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement 55 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 56 B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail 57 B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé 58 B1.5 - Etat des autres engagements donnés 59 B1.6 - Etat des engagements reçus 60 B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions 61 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 62

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	63
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	64
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	65
C1.2 - Actions de formation des élus	67
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	68
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	69
C3.2 - Liste des établissements publics créés	70
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	71
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	72
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	73
C3.6 - Identification des flux croisés	75
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	76
D2 - Arrêté et signatures	77

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

- (3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.
- (4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.
- (5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	COMMUNE DE HAULCHIN - (1)	CA
59288	COMMUNE DE HAULCHIN	2022

I – INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	0

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab.	Moyennes nationales du	
Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate	
0,00	0,00	0,00	0,00	

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	58,40 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	95,58 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	12,34 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

POUR MEMOIRE(1)

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
- (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A 1

EXECUTION DU BUDGET

	ΕX	ECUTION DU	J BUDGET		
		D	EPENSES		RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	A	2 181 274,82	G	2 568 063,24
(mandats et titres)	Section d'investissement	В	636 831,72	н	788 547,58
			+		+
REPORTS DE	Report en section de fonctionnement (002)	c (0,00 (si déficit)	i	1 018 558,84 si excédent)
L'EXERCICE N-1	Report en section d'investissement (001)	D (657 192,23 (si déficit)	J (0,00 si excédent)
_			=		=
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	3 475 298,77	= G+H+l+J	4 375 169,66
RESTES A	Section de fonctionnement	E	0,00	к	0,00
REALISER A REPORTER EN	Section d'investissement	F	250 499,43	L	75 000,00
N+1 (1)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	250 499,43	= K+L	75 000,00
DEQUITAT	Section de fonctionnement	= A+C+E	2 181 274,82	= G+I+K	3 586 622,08
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	1 544 523,38	= H+J+L	863 547,58
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	3 725 798,20	= G+H+l+J+K+L	4 450 169,66

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL	DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	Е 0,00	к 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL	DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 250 499,43	L 75 000,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	105 865,33	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	20 678,10	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	50 000,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
454101	Opération pour compte de tiers n° 01 - travaux compte de tiers (2)	73 956,00	0,00
454201	Opération pour compte de tiers n° 01 - travaux compte de tiers (2)	0,00	75 000,00

⁽¹⁾ Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité

⁽r) Les restes à réaliser de la section de forticommement companier en dépenses, aux dépenses engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits empl	oyés (ou restant à	employer)	
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	733 900,00	613 550,53	0,00	0,00	120 349,47
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 512 600,00	1 246 470,55	0,00	0,00	266 129,45
014	Atténuations de produits	215 026,00	11 233,00	0,00	0,00	203 793,00
65	Autres charges de gestion courante	265 110,00	173 416,84	0,00	0,00	91 693,16
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses de gestion courante	2 726 636,00	2 044 670,92	0,00	0,00	681 965,08
66	Charges financières	60 700,00	59 612,33	0,00	0,00	1 087,67
67	Charges exceptionnelles	32 500,00	30 208,34	0,00	0,00	2 291,66
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	193 043,42				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	3 012 879,42	2 134 491,59	0,00	0,00	878 387,83
023	Virement à la section d'investissement (2)	432 361,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	49 000,00	46 783,23			2 216,77
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	481 361,00	46 783,23			434 577,77
	TOTAL	3 494 240,42	2 181 274,82	0,00	0,00	1 312 965,60
D 002	Pour information Déficit de fonctionnement reporté de N-1	(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé		Crédits empl	oyés (ou restant à	employer)	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	95 000,00	118 387,28	0,00	0,00	-23 387,28
70	Produits services, domaine et ventes div	66 200,00	90 735,77	0,00	0,00	-24 535,77
73	Impôts et taxes	1 855 090,58	1 867 493,76	0,00	0,00	-12 403,18
74	Dotations et participations	455 291,00	478 676,08	0,00	0,00	-23 385,08
75	Autres produits de gestion courante	3 000,00	10 595,97	0,00	0,00	-7 595,97
T	otal des recettes de gestion courante	2 474 581,58	2 565 888,86	0,00	0,00	-91 307,28
76	Produits financiers	100,00	70,54	0,00	0,00	29,46
77	Produits exceptionnels	1 000,00	2 103,84	0,00	0,00	-1 103,84
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	2 475 681,58	2 568 063,24	0,00	0,00	-92 381,66
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00	0,00			0,00
	TOTAL	2 475 681,58	2 568 063,24	0,00	0,00	-92 381,66
R 002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1	(3) 1 018 558,84				

⁽¹⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

 $^{(2)\} DF\ 023 = RI\ 021\ ;\ DI\ 040 = RF\ 042\ ;\ RI\ 040 = DF\ 042\ ;\ DI\ 041 = RI\ 041\ ;\ DF\ 043 = RF\ 043.$

⁽³⁾ Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	14 500,00	14 136,00	0,00	364,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	530 293,00	302 742,17	20 678,10	206 872,73
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	594 793,00	316 878,17	70 678,10	207 236,73
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	426 100,00	319 953,55	105 865,33	281,12
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00
020	Dépenses imprévues	50 000,00			
	Total des dépenses financières	479 600,00	319 953,55	105 865,33	53 781,12
45	Total des opé. pour compte de tiers (6)	73 956,00	0,00	73 956,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	1 148 349,00	636 831,72	250 499,43	261 017,85
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	1 148 349,00	636 831,72	250 499,43	261 017,85
	Pour information	(2) 657 192,23			
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	57 360,00	94 661,53	0,00	-37 301,53
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	57 360,00	94 661,53	0,00	-37 301,53
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	153 642,00	144 332,67	0,00	9 309,33
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	481 768,23	481 768,23	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	45 910,00	18 271,99	0,00	27 638,01
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 500,00	2 729,93	0,00	770,07
024	Produits des cessions d'immobilisations	507 000,00		0,00	
	Total des recettes financières	1 191 820,23	647 102,82	0,00	544 717,41
45	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	75 000,00	0,00	75 000,00	0,00
Tota	al des recettes réelles d'investissement	1 324 180,23	741 764,35	75 000,00	507 415,88
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	432 361,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	49 000,00	46 783,23		2 216,77
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Tota	al des recettes d'ordre d'investissement	481 361,00	46 783,23		434 577,77
	TOTAL	1 805 541,23	788 547,58	75 000,00	941 993,65

Chap.	Libellé		edits ouverts P+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2)	0,00			
R 001	Solde d'exécution positif reporté de N-1					

- (1) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).
- (3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	613 550,53		613 550,53
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 246 470,55		1 246 470,55
014	Atténuations de produits	11 233,00		11 233,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	173 416,84		173 416,84
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66 67 68 71	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. aux amortissements et provisions Production stockée (ou déstockage) (3)	59 612,33 30 208,34 0,00	0,00 0,00 46 783,23 0,00	59 612,33 30 208,34 46 783,23 0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	2 134 491,59	46 783,23	2 181 274,82
D (Pour information 02 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opéra	ations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13 <i>1</i> 5	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement Provisions pour risques et charges (5)		0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
16 18	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire) Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8)	319 953,55 0,00	0,00	319 953,55 0,00
	Total des opérations d'équipement		0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)			0,00	0,00
20 204 21 22 23 26 27 28 29	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles (6) Immobilisations reçues en affectation (6) Immobilisations en cours (6) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations (reprises) Prov. pour dépréciat° immobilisations (5) Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)	(9)	14 136,00 0,00 302 742,17 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	14 136,00 0,00 302 742,17 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
45 481	Total des opérations pour compte de tiers (7) Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)			0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)			0,00	0,00
3	Stocks		0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total		636 831,72	0,00	636 831,72
D 0	Pour information 01 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				657 192,23

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁴⁾ Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

⁽⁵⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

⁽⁸⁾ A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁹⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	118 387,28		118 387,28
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	90 735,77		90 735,77
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 867 493,76		1 867 493,76
74	Dotations et participations	478 676,08		478 676,08
75 76 77 78 79	Autres produits de gestion courante Produits financiers Produits exceptionnels Reprise sur amortissements et provisions Transferts de charges	10 595,97 70,54 2 103,84 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	10 595,97 70,54 2 103,84 0,00 <i>0,00</i>
	Recettes de fonctionnement – Total	2 568 063,24	0,00	2 568 063,24
R 002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1			1 018 558,84

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 1068	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068) Excédents de fonctionnement capitalisés	144 332,67 481 768,23	0,00	144 332,67 481 768,23
13 <i>15</i>	Subventions d'investissement Provisions pour risques et charges (4)	112 933,52	0,00 <i>0,00</i>	112 933,52 0,00
16 18	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire) Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00 (8) 0,00	0,00	0,00 0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 204 21 22 23 26 27 28 29	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles(5) Immobilisations reçues en affectation(5) Immobilisations en cours(5) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)	(9) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 2 729,93	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 46 783,23	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 2 729,93 46 783,23
39 45 481	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4) Opérations pour compte de tiers (7) Charges à rép. sur plusieurs exercices	0,00	<i>0,00</i> 0,00 <i>0,00</i>	0,00 0,00 0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0.00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	741 764,35	46 783,23	788 547,58
R 00	Pour information 1 Solde d'exécution positif reporté de N-1			0,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁴⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

⁽⁷⁾ A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁸⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



Chap/	Libellé (1)	Onfalls.	Crédits emplo	yés (ou restant		
art (1)		Crédits ouverts		Charges	Restes à	Crédits
, ,		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	rattachées	réaliser au 31/12	annulés
011	Charges à caractère général	733 900,00	613 550,53	0,00	0,00	120 349,47
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	135 000,00	111 211,84	0,00	0,00	23 788,16
60611	Eau et assainissement	5 000,00	4 925,91	0,00	0,00	74,09
60612	Energie - Electricité	150 000,00	89 830,59	0,00	0,00	60 169,41
60613	Chauffage urbain	67 000,00	49 052,27	0,00	0,00	17 947,73
60621	Combustibles	1 000,00	135,64	0,00	0,00	864,36
60622 60623	Carburants Alimentation	3 000,00 50 000,00	8 578,51 50 548,55	0,00 0,00	0,00 0,00	-5 578,51 -548,55
60628	Autres fournitures non stockées	6 300,00	5 955,77	0,00	0,00	344,23
60631	Fournitures d'entretien	7 400,00	6 383,60	0,00	0,00	1 016,40
60632	Fournitures de petit équipement	26 700,00	17 190,07	0,00	0,00	9 509,93
60633	Fournitures de voirie	3 000,00	3 329,96	0,00	0,00	-329,96
60636	Vêtements de travail	3 500,00	5 530,70	0,00	0,00	-2 030,70
6064	Fournitures administratives	20 000,00	17 400,70	0,00	0,00	2 599,30
6065	Livres, disques, (médiathèque)	3 000,00	2 606,54	0,00	0,00	393,46
6067	Fournitures scolaires	10 000,00	9 029,20	0,00	0,00	970,80
6068	Autres matières et fournitures	400,00	366,72	0,00	0,00	33,28
6135	Locations mobilières	6 000,00	4 731,21	0,00	0,00	1 268,79
61521 615221	Entretien terrains Entretien, réparations bâtiments publics	21 000,00 12 100,00	47 087,96 2 069,69	0,00 0,00	0,00 0,00	-26 087,96 10 030,31
615231	Entretien, reparations batiments publics Entretien, réparations voiries	600,00	2 069,69	0,00	0,00	600,00
615232	Entretien, réparations voines	15 000,00	9 879,35	0,00	0,00	5 120,65
61551	Entretien matériel roulant	2 700,00	984,84	0,00	0,00	1 715,16
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 000,00	2 489,20	0,00	0,00	510,80
6156	Maintenance	60 000,00	50 106,28	0,00	0,00	9 893,72
6161	Multirisques	100,00	30,00	0,00	0,00	70,00
6168	Autres primes d'assurance	10 000,00	7 662,78	0,00	0,00	2 337,22
6182	Documentation générale et technique	2 100,00	3 558,11	0,00	0,00	-1 458,11
6184	Versements à des organismes de formation	5 500,00	7 970,22	0,00	0,00	-2 470,22
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6226	Honoraires	3 000,00	492,47	0,00	0,00	2 507,53
6227	Frais d'actes et de contentieux	20 000,00	9 984,89	0,00	0,00	10 015,11
6231 6232	Annonces et insertions Fêtes et cérémonies	1 000,00 50 000,00	0,00 57 009,72	0,00 0,00	0,00 0,00	1 000,00 -7 009,72
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	295,20	0,00	0,00	704,80
6247	Transports collectifs	6 000,00	3 403,40	0,00	0,00	2 596,60
6251	Voyages et déplacements	500,00	656,60	0,00	0,00	-156,60
6261	Frais d'affranchissement	4 000,00	2 841,53	0,00	0,00	1 158,47
6262	Frais de télécommunications	15 000,00	17 886,33	0,00	0,00	-2 886,33
6281	Concours divers (cotisations)	2 200,00	2 138,18	0,00	0,00	61,82
63512	Taxes foncières	700,00	196,00	0,00	0,00	504,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 512 600,00	1 246 470,55	0,00	0,00	266 129,45
6331	Versement mobilité	15 000,00	14 797,00	0,00	0,00	203,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 500,00	4 440,00	0,00	0,00	60,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT Personnel titulaire	11 900,00 798 300,00	12 048,07 665 008,25	0,00 0,00	0,00 0,00	-148,07 133 291,75
6411 6413	Personnel non titulaire	58 100,00	69 851,09	0,00	0,00	-11 751,09
6415	Indemnité inflation	3 000,00	3 100,00	0,00	0,00	-100,00
64162	Emplois d'avenir	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	205 200,00	136 471,17	0,00	0,00	68 728,83
6417	Rémunérations des apprentis	20 000,00	21 488,73	0,00	0,00	-1 488,73
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	136 000,00	107 039,00	0,00	0,00	28 961,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	202 800,00	165 270,93	0,00	0,00	37 529,07
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	9 700,00	8 367,00	0,00	0,00	1 333,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	33 000,00	29 386,40	0,00	0,00	3 613,60
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	5 500,00	4 860,00	0,00	0,00	640,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	335,47	0,00	0,00	-335,47
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	3 146,80	0,00	0,00	-1 146,80
6488	Autres charges	2 600,00	860,64	0,00	0,00	1 739,36
720112	Atténuations de produits	215 026,00	11 233,00 0,00	0,00	0,00	203 793,00
739113 7391172	Reversements conventionnels de fiscalité Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	205 026,00 0,00	1 933,00	0,00 0,00	0,00 0,00	205 026,00 -1 933,00
7391172	Fonds péréquation ress. com. et intercom	10 000,00	9 300,00	0,00	0,00	700,00
		265 110,00	173 416,84	0,00	0,00	91 693,16
65 l	Autres charges de destion courante	203 110.00				
65 6531	Autres charges de gestion courante Indemnités	90 000,00	65 775,70	0,00	0,00	24 224,30

Chap/	Libellé (1)	0 / 11/	Crédits emplo				
art (1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	7 700,00	7 752,00	0,00	0,00	-52,00	
6535	Formation	500,00	390,00	0,00	0,00	110,00	
6536	Frais de représentation du maire	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	100,00	49,85	0,00	0,00	50,15	
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	
65548	Autres contributions	26 000,00	26 437,05	0,00	0,00	-437,05	
657362	Subv. fonct. CCAS	33 600,00	33 600,00	0,00	0,00	0,00	
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	31 000,00	33 725,00	0,00	0,00	-2 725,00	
65888	Autres	68 010,00	1,88	0,00	0,00	68 008,12	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
ТОТА	L DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	2 726 636,00	2 044 670,92	0,00	0,00	681 965,08	
66	Charges financières (b)	60 700,00	59 612,33	0,00	0,00	1 087,67	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	60 700,00	59 612,33	0,00	0,00	1 087,67	
67	Charges exceptionnelles (c)	32 500,00	30 208,34	0,00	0,00	2 291,66	
6714	Bourses et prix	6 000,00	4 776,90	0,00	0,00	1 223,10	
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	5 000,00	4 845,44	0,00	0,00	154,56	
678	Autres charges exceptionnelles	21 500,00	20 586,00	0,00	0,00	914,00	
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues (e)	193 043,42					
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	3 012 879,42	2 134 491,59	0,00	0,00	878 387,83	
023	Virement à la section d'investissement	432 361,00	0,00			432 361,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	49 000,00	46 783,23			2 216,77	
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	49 000,00	46 783,23			2 216,77	
тот	AL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	481 361,00	46 783,23			434 577,77	
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		46 783,23			434 577,77	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 181 274,82	0,00	0,00	1 312 965,60	
	Pour information Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00					

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

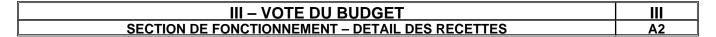
⁽³⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽⁴⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

⁽⁵⁾ Dont 675 et 676.

⁽⁶⁾Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁷⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/	Libellé (1)		Crédits empl				
art(1)	、 ,	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
013	Atténuations de charges	95 000,00	118 387,28	0,00	0,00	-23 387,28	
6419	Remboursements rémunérations personnel	95 000,00	117 735,48	0,00	0,00	-22 735,48	
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	651,80	0,00	0,00	-651,80	
70	Produits services, domaine et ventes div	66 200,00	90 735,77	0,00	0,00	-24 535,77	
7018	Autres ventes de produits finis	0,00	7 900,00	0,00	0,00	-7 900,00	
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 000,00	1 370,00	0,00	0,00	630,00	
70323	Redev. occupat° domaine public communal	8 700,00	7 729,94	0,00	0,00	970,06	
7062	Redevances services à caractère culturel	500,00	1 430,00	0,00	0,00	-930,00	
7067	Redev. services périscolaires et enseign	50 000,00	67 976,20	0,00	0,00	-17 976,20	
70688	Autres prestations de services	5 000,00	4 317,88	0,00	0,00	682,12	
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	11,75	0,00	0,00	-11,75	
73	Impôts et taxes	1 855 090,58	1 867 493,76	0,00	0,00	-12 403,18	
73111	Impôts directs locaux	814 613,00	832 510,00	0,00	0,00	-17 897,00	
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	19 539,00	1 175,00	0,00	0,00	18 364,00	
73211 73212	Attribution de compensation Dotation de solidarité communautaire	812 078,58	812 078,59	0,00	0,00	-0,01	
73212	FNGIR	47 988,00 36 872,00	47 988,00 36 872,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	
73221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	34 000,00	32 345,00	0,00	0,00	1 655,00	
7351	Taxe consommation finale d'électricité	30 000,00	27 969,38	0,00	0,00	2 030,62	
7362	Taxes de séjour	2 000,00	2 167,48	0,00	0,00	-167,48	
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	3 000,00	2 514,90	0,00	0,00	485,10	
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	55 000,00	71 873,41	0,00	0,00	-16 873,41	
74	Dotations et participations	455 291,00	478 676,08	0,00	0,00	-23 385,08	
74121	Dotation de solidarité rurale	25 000,00	26 930,00	0,00	0,00	-1 930,00	
74718	Autres participations Etat	0,00	117,00	0,00	0,00	-117,00	
7478	Participat° Autres organismes	10 000,00	31 338,08	0,00	0,00	-21 338,08	
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	420 291,00	420 291,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	3 000,00	10 595,97	0,00	0,00	-7 595,97	
752	Revenus des immeubles	2 000,00	3 031,90	0,00	0,00	-1 031,90	
7588	Autres produits div. de gestion courante	1 000,00	7 564,07	0,00	0,00	-6 564,07	
TOTAL	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES	2 474 581,58	2 565 888,86	0,00	0,00	-91 307,28	
	(a) = 70+73+74+75+013						
76	Produits financiers (b)	100,00	70,54	0,00	0,00	29,46	
7621	Prod. Immo. fin encaissées à échéance	100,00	67,54	0,00	0,00	32,46	
764	Revenus valeurs mobilières de placement	0,00	3,00	0,00	0,00	-3,00	
77	Produits exceptionnels (c)	1 000,00	2 103,84	0,00	0,00	-1 103,84	
7788	Produits exceptionnels divers	1 000,00	2 103,84	0,00	0,00	-1 103,84	
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
T	OTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	2 475 681,58	2 568 063,24	0,00	0,00	-92 381,66	
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00	
Τ	OTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00			0,00	
	DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	2 475 681,58	2 568 063,24	0,00	0,00	-92 381,66	
	al des opérations réelles et d'ordre) Pour information	1 018 558,84					
R 002 E	xcédent de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

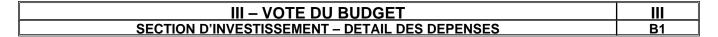
⁽²⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽³⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

⁽⁴⁾ Dont 776.

⁽⁵⁾ Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	14 500,00	14 136,00	0,00	364,00
2051	Concessions, droits similaires	14 500,00	14 136,00	0,00	364,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	530 293,00	302 742,17	20 678,10	206 872,73
2111	Terrains nus	166 100,00	40 464,42	0,00	125 635,58
2115	Terrains bâtis	0,00	61 923,40	0,00	-61 923,40
2116	Cimetières	44 000,00	13 560,25	0,00	30 439,75
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	20 678,10	20 678,10	-41 356,20
21311	Hôtel de ville	1 000,00	9 118,78	0,00	-8 118,78
21312	Bâtiments scolaires	0,00	19 532,67	0,00	-19 532,67
21318	Autres bâtiments publics	10 000,00	25 883,68	0,00	-15 883,68
2151	Réseaux de voirie	189 193,00	0,00	0,00	189 193,00
2158 2182	Autres installat°, matériel et outillage Matériel de transport	60 000,00 10 000,00	348,00 11 785,76	0,00 0,00	59 652,00 -1 785,76
2183	Matériel de transport Matériel de bureau et informatique	27 000,00	19 986,36	0,00	7 013,64
2184	Mobilier	2 000,00	3 808,55	0,00	-1 808,55
2188	Autres immobilisations corporelles	20 000,00	75 652,20	0,00	-55 652,20
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00
2010	Total des dépenses d'équipement	594 793,00	316 878,17	70 678,10	207 236,73
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
		†			
16	Emprunts et dettes assimilées	426 100,00	319 953,55	105 865,33	281,12
1641	Emprunts en euros	214 100,00	214 088,22	0,00	11,78
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	212 000,00	105 865,33	105 865,33	269,34
18		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00
274	Prêts	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00
020	Dépenses imprévues	50 000,00			
	Total des dépenses financières	479 600,00	319 953,55	105 865,33	53 781,12
454101	travaux compte de tiers (3)	73 956,00	0,00	73 956,00	0,00
Т	otal des dépenses d'opérations pour compte de tiers	73 956,00	0,00	73 956,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	1 148 349.00	636 831,72	250 499,43	261 017.85
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00	250 455,45	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00		0,00
T	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	1 148 349,00	636 831,72	250 499,43	261 017,85
Γ	(= Total des dépenses réelles et d'ordre) Pour information 0 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	657 192,23			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

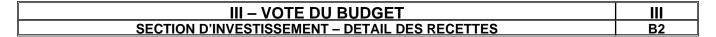
⁽³⁾ Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁴⁾ Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

⁽⁵⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Dont 192.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	57 360,00	94 661,53	0,00	-37 301,53
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	40 084,00	12 488,21	0,00	27 595,79
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	27 813,32	0,00	-27 813,32
1323	Subv. non transf. Départements	17 276,00	54 360,00	0,00	-37 084,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	57.000.00	04 504 50	0.00	27 204 52
40	• •	57 360,00	94 661,53	0,00	-37 301,53
10 10222	<u>Dotations, fonds divers et réserves</u> FCTVA	635 410,23	626 100,90	0,00	9 309,33
10222	Taxe d'aménagement	61 300,00 92 342,00	54 558,18 89 774,49	0,00 0,00	6 741,82 2 567,51
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	481 768,23	481 768,23	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	45 910,00	18 271,99	0,00	27 638,01
1388	Autres subventions non transférables	45 910,00	18 271,99	0,00	27 638,01
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 500,00	2 729,93	0,00	770,07
274	Prêts	3 500,00	2 729,93	0,00	770,07
024	Produits des cessions d'immobilisations	507 000,00	2,11	0,00	
	Total des recettes financières	1 191 820,23	647 102,82	0,00	544 717,41
454201	travaux compte de tiers (2)	75 000,00	0,00	75 000,00	0,00
To	otal des recettes d'opérations pour compte de tiers	75 000,00	0,00	75 000,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	1 324 180,23	741 764,35	75 000,00	507 415,88
021	Virement de la sect° de fonctionnement	432 361,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	49 000,00	46 783,23		2 216,77
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	19 000,00	18 854,25		145,75
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	20 800,00	20 660,40		139,60
28051	Concessions et droits similaires	9 200,00	7 268,58		1 931,42
TOTAL	DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	481 361,00	46 783,23		434 577,77
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	481 361,00	46 783,23		434 577,77
то	TAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	1 805 541,23	788 547,58	75 000,00	941 993,65
R	Pour information 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽³⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI~040 = DF~042.

⁽⁴⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des ren		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 31/12/N
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Circulaire nº NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615 sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 800 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 800 000,00									
1217783 20120018	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS DIRECTION REGIO CAISSE D EPARGNE ET DE	03/04/2012		01/10/2012	500 000,00 500 000,00	F		4,030 4,510	4,030 4,510		T A	C P		A-1 A-1
4372626	PREVOYAN CAISSE D EPARGNE ET DE PREVOYAN	16/04/2015		25/07/2015	1 250 000,00	F		2,410	2,410		Т	С		A-1
5055138	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS DIRECTION REGIO	07/10/2014		01/02/2017	1 250 000,00	V		1,990	1,990		Т	С		A-1
8355134	CAISSE D EPARGNE ET DE PREVOYAN	18/04/2013		25/07/2013	300 000,00	F		3,820	3,901		Т	С		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de					0,00									
conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
					L									

					Emprunts e	dettes à l'o	rigine du contrat						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	initial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1676 Dettes envers					0,00								
locataires-acquéreurs (total)													
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					3 800 000,00								

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

				ON TAK NATO			s et dettes au 31/12					
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 129 050,71					214 088,22	60 708,40	0,00	7 124,28
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 129 050,71					214 088,22	60 708,40	0,00	7 124,28
1217783		0,00	A-1	158 333,47	4,58	F		4,030	33 333,32	7 235,52	0,00	0,00
20120018		0,00	A-1	204 467,24	4,50	F		4,510	35 754,90	10 834,02	0,00	0,00
4372626		0,00	A-1	781 250,00	12,33	F		2,410	62 500,00	19 769,52	0,00	3 451,82
5055138		0,00	A-1	875 000,00	13,92	٧		1,990	62 500,00	18 189,84	0,00	2 902,09
8355134		0,00	A-1	110 000,00	5,33	F		3,901	20 000,00	4 679,50	0,00	770,37
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Ī			Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) 1687 Autres dettes (total)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	de Index (13) d'intérê au		Annuité de l'exercice Capital Capital (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice	
	1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total général		0,00		2 129 050,71					214 088,22	60 708,40	0,00	7 124,28	

- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE	DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

			OIL DE LA IVEI AIV				
Ind	dices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure			ces maices		est un maice nors zone euro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	2 129 050,71	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Emp	runt couvert						Instrument de co	uverture				
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

		Effet de l'instrument de couverture											
Instruments de couverture	B	Taux pay	é	Taux reçu	(7)	Charges et produits constaté	Catégorie d'emprunt (8)						
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	-	Après opération de couverture				
		(3)	(0)			0.00	0.00		de couverture				
Taux fixe (total)						0,00	0,00						
Taux variable simple (total)						0,00	0,00						
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00						
Total						0,00	0,00						

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

	IV – ANNEXES	IV
ĺ	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2)	Anné mobilisa profil d de l'en	'amort.	Date du	Organisme	Capital restant	Capital	Durée	Pério- dicité des rem-	Cara	ctéristiq taux	ues du	Coût	de sortie (10)	Annuité de	e l'exercice	ICNE de
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année	Profil (5)	refinance- ment	l '	dû	réaménagé	résidu- elle	bour- se- ments (6)	Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	l'exercice
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7

A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

	,			,								,		<u></u>																
	Date de		Date de	Date de	Date de	Date de	Date de	Date de	Date de				vate de			irée ielle en nées			Tau	x (2)			Nom	ninal	et pério	ortissement odicité de sement (6)			Annuité payée dar a li	ns l'exercice (s'il y eu)
N° du contrat d'emprunt	souscrip- tion du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Organisme prêteur	Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Type de taux (3)	Contrat initial	Taux act.	Type de taux (3)	Contrat renégoci Index (4)	É Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Intérêts	Capital										
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00											

⁽¹⁾ Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

⁽²⁾ Taux à la date de renégociation.

⁽³⁾ Indiquer: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Nominal à la date de renégociation.

⁽⁶⁾ Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement, indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

⁻ Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle , B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION	Dette en capital à Dette en capital au		Annuité payée au	Dont		
PAR PRÊTEUR	l'origine (2)	l'origine (2) 31/12 de l'exercice cou		Intérêts (3)	Capital	
TOTAL.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dette provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

⁽²⁾ La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	_
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du					
Diama da Callela contaco	Deliberation du							
Biens de faible valeur		on an Andreis B. 2004 A. de	28-11-2013					
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du								
CGCT): 1000.00 €								
Procédure	Catégories de biens amortis	Durée						
d'amortissement		(en années)						
(linéaire, dégressif,								
variable)								
L	203	5	09/03/2010					
L	203	5	09/03/2010					
L	203	5	09/03/2010					
L	2041 et 20441	10	09/03/2010					
L	2041 et 20441	10	09/03/2010					
L	2042 et 20442	5	09/03/2010					
L	2042 et 20442	5	09/03/2010					
L	205	5	09/03/2010					
L	208	5	09/03/2010					
L	21531	1	28/11/2013					

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	_
ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
		PROVISIONS BU	DGETAIRES			
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PR	OVISIONS SEMI-	BUDGETAIRES		•	•
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

⁽¹⁾ Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		476 100,00	I 319 953,55
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		426 100,00	319 953,55
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	214 100,00	214 088,22
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	212 000,00	105 865,33
Dépense	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	50 000,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	50 000,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	319 953,55	250 499,43	657 192,23	1 227 645,21

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 191 413,00	III 212 117,82
Ressource	es propres externes de l'année (a)	203 052,00	165 334,59
10222	FCTVA	61 300,00	54 558,18
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	92 342,00	89 774,49
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	45 910,00	18 271,99
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
274	Prêts	3 500,00	2 729,93
Ressource	es propres internes de l'année (b) (2)	988 361,00	46 783,23
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	19 000,00	18 854,25
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	20 800,00	20 660,40
28051	Concessions et droits similaires	9 200,00	7 268,58
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	507 000,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	432 361,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	212 117,82	75 000,00	0,00	481 768,23	768 886,05

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II II	1 227 645,21
Ressources propres disponibles	IV	768 886,05
Solde	V = IV - II (3)	-458 759,16

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽³⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA	A7.2.1
TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	_
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA	A7.2.2
TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

DEPENSES (1)			
Article (2)	Libellé (2)	Montant	
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
	Total des dépenses réelles	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	
	Total des dépenses d'ordre		
	TOTAL GENERAL 0		

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

	RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	
Recettes issues de	la TEOM	0,00	
Dotations et partici	pations reçues	0,00	
Autres recettes de	fonctionnement éventuelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	
76	Produits financiers	0,00	
77	Produits exceptionnels	0,00	
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00	
013	Atténuations de charges	0,00	
	Total des recettes réelles	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	
	Total des recettes d'ordre	0,00	
	TOTAL GENERAL	0,00	

⁽¹⁾ Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

	IV – ANNEXES	IV
I	ELEMENTS DU BILAN	_
	ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

	DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	
Remboursement	l'emprunts et dettes assimilées	0,00	
Acquisitions d'im	nobilisations	0,00	
Opérations d'équip	ement (1 ligne par opération)		
Autres dépenses éventuelles		0,00	
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)			
Total des dépenses réelles		0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	
Total des dépenses d'ordre		0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	

A7.3.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emp	runts et dettes assimilées	0,00
Dotations et subven	tions reçues	0,00
Autres recettes éve	ntuelles	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

⁽¹⁾ Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU	A7.4.1
COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	

A7.4.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS				
Article (1)	Libellé (1)	Montant		
011	Charges à caractère général	0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		
65	Autres charges de gestion courante	0,00		
66	Charges financières	0,00		
67	Charges exceptionnelles	0,00		
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00		
014	Atténuations de produits	0,00		
	Total des dépenses réelles	0,00		
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00		
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00		
	Total des dépenses d'ordre			
	TOTAL GENERAL	0,00		

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU	A7.4.2
COVID-19 - SECTION D'INVESTISSEMENT	

A7.4.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS				
Article (1)	Libellé (1)	Montant		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00		
13	Subventions d'investissement	0,00		
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00		
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00		
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00		
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00		
26	Participat° et créances rattachées	0,00		
27	Autres immobilisations financières	0,00		
Opérations d'équip	ement (1 ligne par opération)			
Opérations pour co	mpte de tiers (1 ligne par opération)			
	Total des dépenses réelles	0,00		
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00		
041	Opérations patrimoniales	0,00		
	Total des dépenses d'ordre	0,00		
	TOTAL GENERAL			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	_
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL	_		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45401	Intitulé de l'opération	: travaux compte de t	Date de la délibération : 10/11/2020			
			Sur l'ex		Compet day	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	Cumul des réalisations au 31/12/N
DEPENSES (a)	1 044,00	73 956,00	0,00	73 956,00	0,00	1 044,00
454101 Dépenses nouvelles (2)	1 044,00	73 956,00	0,00	73 956,00	0,00	1 044,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	1 044,00	73 956,00	0,00	73 956,00	0,00	1 044,00
RECETTES (b)	0,00	75 000,00	0,00	75 000,00	0,00	0,00
454201 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	75 000,00	0,00	75 000,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	75 000,00	0,00	75 000,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

⁽²⁾ Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

⁽³⁾ Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

⁽⁴⁾ Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date		Valeur d'acquisition	Cumul des	Durée de
d'acquisition	Désignation du bien	(coût historique)	amortissements	l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
01/01/2022	LOGICIEL SERVICES ADMINISTRATIFS	5 832,00	0,00	0
01/01/2022	achat parcelle A 3623	0,50	0,00	0
01/01/2022	achat parcelle A 3750 ruelle d haspres prix /surface	20 527,66	0,00	0
	totale x surface de la par			
01/01/2022	travaux de couverture curie	318,00	0,00	0
01/01/2022	outillages techniques	348,00	0,00	10
01/01/2022	achat d'un vehicule	6 285,76	0,00	0
01/01/2022	materiel informatique	192,00	0,00	0
01/01/2022	MOBILIER BUREAU MR LE MAIRE	3 808,55	0,00	0
01/01/2022	MEULEUSE	178,03	0,00	0
01/01/2022	ACHAT D UN EPANDEUR	1 542,00	0,00	0
07/02/2022	broyeur	1 031,52	0,00	0
01/03/2022	MATERIELS HI-FI POUR REUNION	3 992,40	0,00	0
01/03/2022	TAILLE HAIE	597,60	0,00	0
14/03/2022	materiel informatique pour service police rural	291,60	0,00	0
14/03/2022	A1618 9A35 SENTIER PYRAMIDE	3 870,21	0,00	0
04/04/2022	A2300 0A25 RUE J.FLOMET	69,75	0,00	0
20/04/2022	souffleur	231,60	0,00	0
20/04/2022	TONDEUSE	1 752,00	0,00	0
20/04/2022	TRONCONNEUSE	178,80	0,00	0
20/04/2022	MAT CYLINDRIQUE	2 176,92	0,00	0
25/04/2022	LOGICIEL SERVICE TECHNIQUE	3 996,00	0,00	0
25/04/2022	LOGICIEL SERVICE TECHNIQUE	1 308,00	0,00	0
25/04/2022	APPLICATION MOBILE	3 000,00	0,00	0
25/04/2022	BROUETTE DE TRACAGE ET EQUIPEMENT	1 175,44	0,00	0
25/04/2022	PANNEAU DOUCHE	335,23	0,00	0
02/05/2022	droit cession du logiciel	5 497,20	4 396,00	5
05/05/2022	ACHAT D'UNE PISTE	12 699,92	0,00	0
20/05/2022	MATERIELS INFORMATIQUE POLICE RURAL	798,00	0,00	0
03/06/2022	IMPRIMANTE (etat civil)	348,00	0,00	0
07/06/2022	achat d'une houe plus equipements	513,68	0,00	0
08/06/2022	achat parcelle A 3752 acte notarie joint mdt 503 prix/surface totale x surface d	19 717,88	0,00	0
08/06/2022	achat parcelle A 3753 acte notarie joint mdt 503	217,88	0,00	0
00/00/2022	prix/surface totale x surface d	217,00	0,00	Ü
08/06/2022	A2669 18A60 LE VILLAGE	5 189,06	0,00	0
24/06/2022	ACHAT A3748 PRIX / SURFACE TOTALE X SURFACE DE LA PARCELLE RUE E.MACAREZ	15 903,62	0,00	0
29/06/2022	TABLETTE + COQUE	246,00	0,00	10
05/07/2022	HOTEL DE VILLE	1 331 759,70	0,00	0
13/07/2022	ACHAT 2 ECHELLES	300,00	0,00	0
13/07/2022	REMORQUE LIDER	1 869,00	0,00	0
21/07/2022	achat utilitaire iveco	5 500,00	0,00	0
21/07/2022	achat de tables pour informatique	1 203,12	0,00	0
25/08/2022	panneau routier	528,00	0,00	0
06/09/2022	BERLINGO CZ-713-NS	8 800,00	0,00	0
07/09/2022	ensemble de materiel electrique disjonteur et blocs d sécurité	e 2 402,02	0,00	0
29/09/2022	achat d'un seche linge	369,97	0,00	0
29/09/2022	achat d'un frigidaire	239,98	0,00	0
29/09/2022	achat d'un lave linge	439,98	0,00	0
29/09/2022	ECHAFFAUDAGE	435,37	0,00	0
06/10/2022	ensemble de deux armoires frigo pour cantine et pat		0,00	10
12/10/2022	buts jeu de 4 fourreaux filet de foot	3 375,90	0,00	10
19/10/2022	buts jeux 4 fourreaux filet foot	3 308,41	0,00	10
19/10/2022	pare ballons poteaux rods sur mesure	1 796,80	0,00	10
19/10/2022	ensemble de TV et supports	2 362,98	0,00	10
08/11/2022	CHARIOT DISTRIBUTION	1 896,00	0,00	10
16/11/2022	ordinateur portable jeunesse	698,76	0,00	10
16/11/2022	etuve elctriquea convection forcee 10 niveaux	3 002,40	0,00	10
16/11/2022	motifs illuminations de noel	1 065,88	0,00	10
02/12/2022	MARCHE PIED 7 MARCHES CENTAUR	400,00	0,00	10
06/12/2022	tronconneuse	1 560,00	0,00	10

COMMUNE DE HAULCHIN - (1) - COMMUNE DE HAULCHIN - CA - 2022

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		1 502 753,08	4 396,00	

IV – ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN		
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2	

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00				_	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)	
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	507 000,00	

Produit des cessions		Réalisations	
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00	

IV – ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN		
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4	

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN		
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5	

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
	TOTAL GENERAL	0,00	I 0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

⁽¹⁾ Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement. (3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN-ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	D1 1
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Anné mobilis pro d'amorti de l'emp	ation et ofil ssement	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux (3)	Taux initi Index (4)	Taux actua-	moyen c ur l'année Index (4)	Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	_	ntie au cours de ercice En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00					riel (5)				0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00									0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00									0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00									0,00	0,00

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX	B1.2
GARANTIES D'EMPRUNT	

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	Α	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	2 568 063,24

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1/11	0.00
Tart des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en 70 (5)	1711	0,00

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

⁽²⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

COMMUNE DE HAULCHIN - (1) - COMMUNE DE HAULCHIN - CA - 2022

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

⁽¹⁾ Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

⁽²⁾ Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

⁽¹⁾ Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

⁽²⁾ Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à	Dette en capital	Annuité versée au cours de l'exercice
	entions à verser en annuités	0,00	0,00	0,00			
8018 Autre	s engagements donnés	0,00	0,00	0,00			
Au profit d	organismes publics	0,00	0,00	0,00			
Au profit d	'organismes privés (1)	0,00	0,00	0,00			
	TO ⁻	ΓAL			0,00	0,00	0,00

- (1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :
- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

B 110 E 1711 BEO E 1107 (OE INIEL 110 112 OC							
Année	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée	Périodicité	Créance en capital à	Créance en capital	Annuité reçue au
d'origine			en		l'origine	31/12/N	cours de l'exercice
			années				
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00		
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00		
8028 Autres engagements reçus		0,00	0,00	0,00			
A l'exception de ceux reçus des entreprises			0,00	0,00	0,00		
Engagements reçus des entreprises			0,00	0,00	0,00		
TOTAL			0,00	0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS (Article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé	·	
<u>Associations</u>		
<u>Entreprises</u>		
Personnes physiques		
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
Régions		
<u>Départements</u>		
Communes		
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,)		
Autres		
TOTAL GENERAL	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses	0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMF	PLOIS BUDGETAIRES	S (3)	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
. ,		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53 FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel ANIM : Animation.

PM · Police

OTR : Missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)
 - 3-a°: article 3, 1er àlinéa: accroissement temporaire d'activité.
 - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 - remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 - 3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil. 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 - 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 - 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 - A: autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander compunication

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

⁽¹⁾ Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 805 541,23	1 294 023,95	250 499,43	261 017,85
RECETTES	1 805 541,23	788 547,58	75 000,00	941 993,65
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 494 240,42	2 181 274,82	0,00	1 312 965,60
RECETTES	3 494 240,42	3 586 622,08	0,00	-92 381,66

⁽¹⁾ Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

neutranisation des nux reciproques)				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 805 541,23	1 294 023,95	250 499,43	261 017,85
RECETTES	1 805 541,23	788 547,58	75 000,00	941 993,65
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 494 240,42	2 181 274,82	0,00	1 312 965,60
RECETTES	3 494 240,42	3 586 622,08	0,00	-92 381,66
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	5 299 781,65	3 475 298,77	250 499,43	1 573 983,45
TOTAL GENERAL DES RECETTES	5 299 781,65	4 375 169,66	75 000,00	849 611,99

⁽¹⁾ Y compris les rattachements.

⁽¹⁾ Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

⁽²⁾ Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS	
ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
INVESTISSEMENT					
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

neutralisation des nux reciproques/(1)					
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
INVESTISSEMENT					
DEPENSES	1 805 541,23	1 294 023,95	250 499,43	261 017,85	
RECETTES	1 805 541,23	788 547,58	75 000,00	941 993,65	
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	3 494 240,42	2 181 274,82	0,00	1 312 965,60	
RECETTES	3 494 240,42	3 586 622,08	0,00	-92 381,66	
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	5 299 781,65	3 475 298,77	250 499,43	1 573 983,45	
TOTAL GENERAL DES RECETTES	5 299 781,65	4 375 169,66	75 000,00	849 611,99	

⁽¹⁾ La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

⁽²⁾ Y compris les rattachements.

⁽²⁾ Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
INVESTISSEMENT					
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	
FONCTIONNEMENT					
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

. 00.[0.04.00]						
SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés		
INVESTISSEMENT						
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00		
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00		
FONCTIONNEMENT						
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00		
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
ТГРВ	2 545 000,00	3,25	38,79	-7,18	987 206,00	-4,17
TFPNB	40 800,00	3,82	96,00	0,00	39 168,00	3,82
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	2 585 800,00	3,25			1 026 374,00	-3,88

COMMUNE DE HAULCHIN - (1) - COMMUNE DE HAULCHIN - CA - 2022

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 19 Nombre de membres présents : 16 Nombre de suffrages exprimés : 19

VOTES: Pour : 19 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 31/03/2023

Présenté par (1) Le Maire. A Haulchin, le 07/04/2023

Le Maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire. A Haulchin, le 07/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BAILLEUX Marie-Claire	
BECART Mathieu	
BONNAFOUS Alain	
CARTIGNY Jean-Philippe	
CHARLET Vincent	
COLIN Pierrina	
DUFOUR Johan	
David Chantal	
ELIEN Carine	
FLAMENT Henriette	
HADJI Lucile	
HARVENT Marius	
HEGO-GAUTIER Isabelle	
JOURNET Karl christophe	
OVERSAQUE Anaîs	
PARSY Amélie	
RACZKIEWICZ Bruno	
THIERY Jean-Yves	
VUYLSTEKER Alexandre	

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 07/04/2023, et de la publication le 07/04/2023 A HAULCHIN ,le 07/04/2023

COMMUNE DE HAULCHIN - (1) - COMMUNE DE HAULCHIN - CA - 2022

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
- (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.